



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 8 JUIN 2023**

* _ * _ *

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

- 🇲🇦 **Projet de loi n° 43.22** relative aux peines alternatives
Approuvé.

🇲🇦 **Projets de décrets**

- 1. Projet de décret n° 2.23.441** pris pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 80.14 relative aux établissements touristiques et aux formes d'hébergement touristique.
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations émises à son sujet.
- 2. Projet de décret n° 2.23.75** pris pour l'application de la loi n° 2.00 relative aux droits d'auteur et droits voisins en ce qui concerne le droit de suite
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations émises à son sujet.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- **Nomination** de la Secrétaire Générale au Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Culture;
- **Nomination** du Directeur du Centre Hospitalo- Universitaire Ibn Sina à Rabat ;
- **Nomination** du Directeur de l'École Supérieure de Technologie à Casablanca ;
- **Renouvellement de nomination** de l'Inspecteur régional de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du Territoire national de la Région de Laâyoune – Sakia El Hamra.